

FAÇONNONS VÉLIZY AUTREMENT

Au moment de finaliser ces quelques lignes, le résultat des élections législatives est tombé.

3 623 électeurs véliziens (17% de la population) ont élu le conseiller départemental d'Yssingeaux (Haute-Loire) pour nous représenter à l'Assemblée Nationale.

L'expression de moins de la moitié des électeurs de la commune, comme de la circonscription ou du pays, ne doit cependant pas être négligée, car le reste de l'électorat a laissé faire.

Les véliziens peuvent être persuadés que dans cette situation l'équipe municipale saura renforcer ses liens avec la population et écouter ses préoccupations.

Comment peut-on imaginer qu'un élu n'ait pas à cœur les attentes d'une population dont lui, sa famille et ses proches font partie ?

Au premier rang de ces sujets, la sécurité et le sentiment d'insécurité sont des enjeux majeurs pour notre commune, comme pour notre pays : terrorisme, délinquance ou incivisme nécessitent la mobilisation générale des élus, de la police, de la justice ainsi que de l'Education nationale, mais également de chaque citoyen.

L'écu ne peut pas être le seul, à rétablir certaines valeurs disparues dans notre société. Comment peut-on encore croire qu'un élu a tout pouvoir d'agir quand chacun constate l'aberration des quotas de logements sociaux, la destruction par la loi de la cellule familiale, l'encouragement du communautarisme, le déni de toute forme d'autorité, la démission de certains parents ou l'incivilité grandissante ?

Nous devons individuellement et collectivement participer à l'amélioration de notre vie quotidienne.

En démocratie, l'action individuelle peut être limitée, mais nous devons contribuer avec dévouement à la réussite collective.

Entendons le message des urnes. Soyons attentifs à l'évolution de la vie quotidienne de nos concitoyens. Dialoguons pour que chacun assume sa responsabilité, les institutions comme les citoyens.

Concertons-nous, agissons ensemble, pour réagir aujourd'hui avec pertinence et construire l'avenir avec discernement.

Pour la France et les Français nous devons tous être au travail : majorité et opposition, citoyens et consommateurs, élus et électeurs ! Nous vous souhaitons un très bel été et soyez convaincus que l'équipe municipale est à votre écoute pour préparer la rentrée et les mois à venir.

ENSEMBLE POUR VÉLIZY

Les récentes violences urbaines dans le quartier du Mail rappellent avec acuité la gestion calamiteuse de la sécurité dans notre ville par le Maire. Désarmé pour ne pas dire désemparé, une fois de plus il préfère se soustraire à sa propre responsabilité en invoquant l'absence de politique pénale et suggère même l'application des peines planchers (nous citons : « les peines planchers ne doivent pas être un vain mot ») aux magistrats alors que ce dispositif a été supprimé en 2014. Une confusion avec la récidive ; confusion ou approximation qui atteste des propres limites sur la connaissance de la loi pénale par notre Maire.

Le laxisme de l'institution judiciaire et de l'autorité de poursuite (magistrats du parquet du Tribunal de Grande Instance de Versailles) seraient donc les causes principales de l'accroissement de la délinquance à Vélizy-Villacoublay. Quel camouflet !

Notre Maire s'érige en juge de la politique pénale pour masquer sa propre incompétence et espère, nous citons encore « in extenso » : que la justice va faire son travail. Mépriser à ce point le travail des magistrats du TGI de Versailles est indigne d'un élu de la république. Pire encore, faute de réponse pénale adaptée, notre Maire prévient qu'il risque de s'énerver. On atteint là le summum de l'intolérable ; un élu de la république se permet de tenir des propos menaçants à l'encontre de l'autorité judiciaire.

Tout cela serait à mourir de rire si les enjeux pour protéger et assurer l'ordre public pour l'ensemble de nos concitoyens n'étaient pas déterminants. Faut-il rappeler à notre Maire que les acteurs de la politique pénale ne sont pas uniquement les acteurs judiciaires et qu'en sa qualité d'écu, il fait partie intégrante des acteurs de la politique pénale à l'échelle locale. Invoquer l'absence de politique pénale c'est donc invoquer d'abord et avant tout sa propre incompétence. La politique pénale du parquet de Versailles est claire ; elle s'inscrit dans un dispositif national relayé au niveau local en tenant compte des contraintes et des réalités d'un territoire déterminé.

Nous invitons le Maire à se rapprocher des autorités compétentes à défaut de dénigrer et d'invoquer l'absence de politique pénale sur notre territoire. Les résultats des élections législatives vont peut-être le ramener sur terre ! à Vélizy-Villacoublay... et alors peut-être le miracle de la politique pénale pourrait avoir lieu !

INNOVONS POUR VÉLIZY Groupe PS d'opposition

Dans la semaine du 22 mai 2017, les Véliziens ont été confrontés à une série de violences (feux de poubelles et de voitures) à la suite d'une intervention policière visant à stopper le tournage d'un clip de rap sur le toit d'un immeuble du Mail.

Les Véliziens ont été particulièrement choqués par ces événements jusqu'alors inédits dans notre ville et nous tenions à leur exprimer toute notre solidarité. Face aux inquiétudes légitimes exprimées par nos concitoyens des réponses concrètes doivent être apportées très rapidement.

Alors que le Maire de Vélizy-Villacoublay s'est contenté de regretter un prétendu "laxisme judiciaire", nous souhaitons, quant à nous, la mise en œuvre de solutions pragmatiques relevant du champ de compétences de la municipalité.

Notre groupe est convaincu que seule l'alliance intelligente de la prévention et de la répression permettra de réduire la délinquance et de minimiser les chances de voir de tels épisodes de violence se reproduire. Les seules caméras de vidéosurveillance ne suffiront pas à prévenir les crimes et les délits.

Dans un premier temps, nous souhaitons que le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) soit convoqué dans les plus brefs délais lors d'une session extraordinaire afin de faire un état des lieux de la situation et de mettre en place un plan d'actions.

En second lieu, nous proposons que la municipalité investisse massivement dans le recrutement d'éducateurs de rue pour instaurer une vraie politique de prévention qui a d'ailleurs déjà fait ses preuves dans d'autres villes ou quartiers sensibles.

Contrairement aux idées reçues, le travailleur de rue n'est pas payé pour "jouer au foot avec des racailles". Il fréquente tous les espaces non institutionnalisés et son travail permet de nouer des relations sociales avec des jeunes en situation de marginalité avancée qui pourront déboucher sur des actions éducatives à plus ou moins long terme.

Ce travail social de proximité n'est en rien une vision "bisounours" du monde. Ainsi, dans le quartier nord de Marseille la "Savine", ce travail a permis en 3 années d'éloigner les dealers de la cité.

Nous appelons de nos vœux à ce que nos propositions soient étudiées avec sérieux et sans a priori partisan pour le bien des Véliziens et leur sécurité à court, moyen et long terme.

Le groupe IPV vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la Fête des Associations.